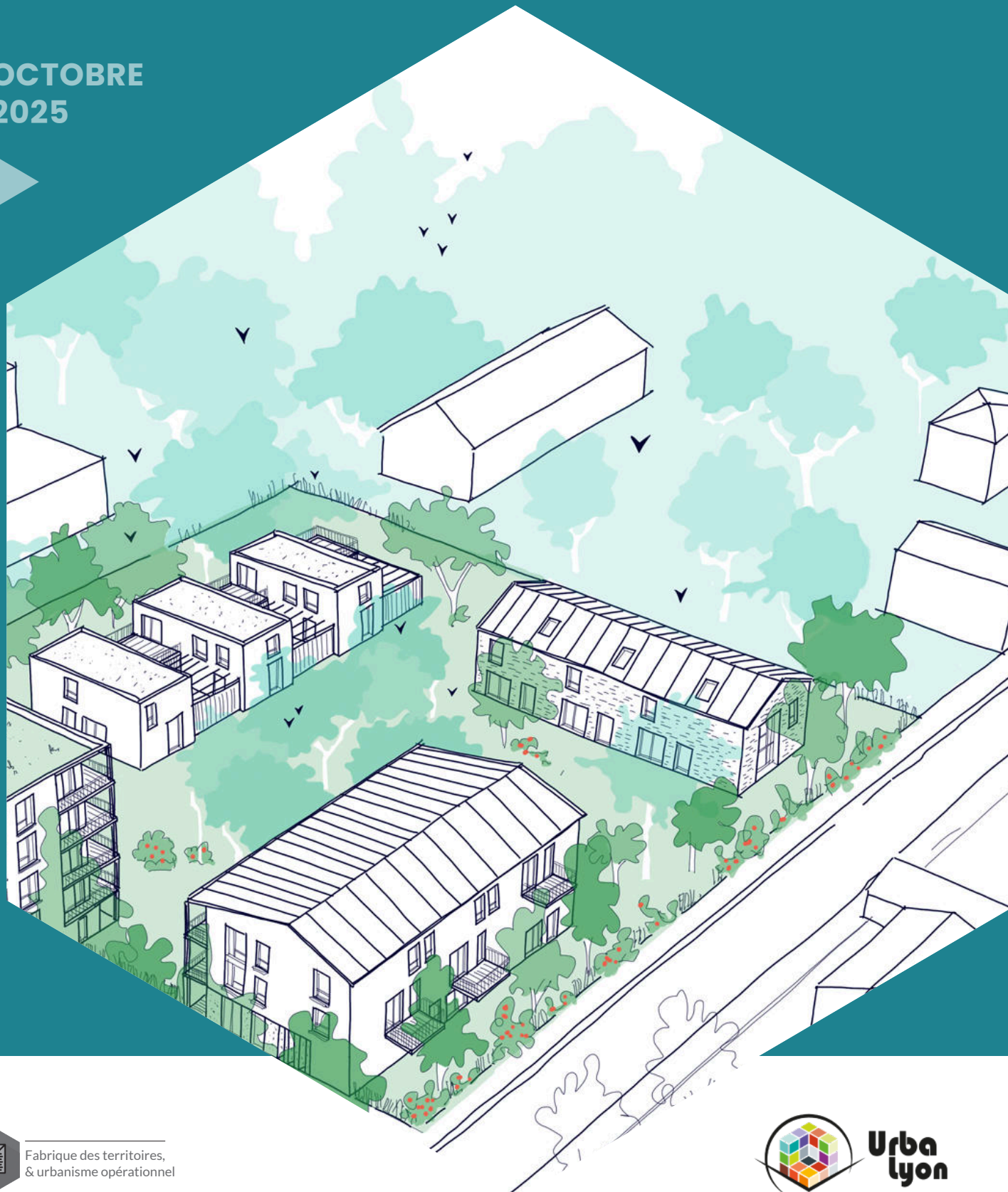


Mieux construire à Chasse- sur-Rhône

Fiches thématiques



OCTOBRE
2025



Fabrique des territoires,
& urbanisme opérationnel





Ce document fait partie du kit «Mieux construire à Chasse-sur-Rhône», qui se décline en :

- un cahier «**Memento**», outil d'accompagnement et de sensibilisation illustré
- des **fiches thématiques** reprenant les planches des thématiques-socles sous une forme synthétique.
- des **fiches « références inspirantes »** proposant des exemples de réalisations architecturales par thématique et répondant aux critères définis dans le memento



Memento



Fiches thématiques



Références inspirantes

► fiche Thématique

Tenir compte de l'histoire urbaine, de la qualité des paysages et des tissus

Implantation & gabarit en lien avec le contexte

Le projet s'insère dans la trame parcellaire préexistante du quartier, prévoit une implantation à l'alignement ou reprend la marge de recul des opérations voisines et propose un gabarit volume en lien avec le contexte voisin.

Respect des formes de toiture & épannelage

Le projet reprend ou réinterprète la forme des toitures voisines et propose un jeu d'épannelage facilitant son insertion dans son contexte.

Conservation de tout ou partie du bâti

Le projet conserve tout ou partie du bâti existant sur le tènement pour son intérêt patrimonial, qu'il soit remarquable ou ordinaire, pour ses qualités architecturales ou urbaines.

Réemploi des matériaux si démolition totale ou partielle

Le projet prévoit le réemploi de matériaux de déconstruction. Un travail de valorisation des matériaux existants est mené sur le site, ou ex-situ si réemploi non possible dans le projet.



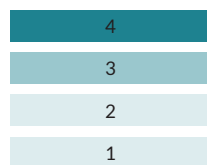
Critères du « Mieux construire à Chasse-sur-Rhône »



Évaluation du projet

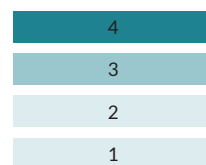
- Projet ambitieux
- Projet vertueux
- Les fondamentaux

POUR DU LOGEMENT INDIVIDUEL



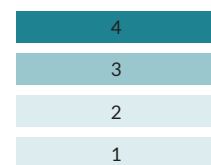
Nombre de critères à respecter

POUR DU LOGEMENT COLLECTIF



Nombre de critères à respecter

POUR UN PROGRAMME TERTIAIRE



Nombre de critères à respecter



► Fiche Thématique

Renforcer la qualité des paysages urbains, développer la nature en ville et la biodiversité

Critères du « Mieux construire à Chasse-sur-Rhône »

Réalisation de toitures actives

Les toitures-terrasses sont soit végétalisées, soit des lieux d'usages ou supports de production d'énergie.



Maintien & développement d'espaces en pleine terre et intégration du cycle de l'eau

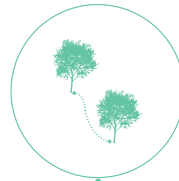
Le projet aménage des surfaces de pleine terre d'un seul tenant et largement plantées.

Il privilégie des matériaux qui permettent à l'eau de s'infiltrer dans le sol : pavés drainants ou enherbés, dalles alvéolaires, revêtements poreux, résine drainante, graviers ou stabilisés.



Préservation de la trame verte existante

Le projet est implanté de manière à préserver au maximum les arbres existants ainsi que leur zone de sensibilité. Le choix de conservation des sujets se base sur un diagnostic phytosanitaire.



Conception d'un véritable projet paysager offrant une diversité de milieux favorables à la biodiversité

Les espaces extérieurs conservent et renforcent la structure végétale et les corridors écologiques existants. Ils intègrent une variété d'habitats naturels ainsi qu'un éclairage et des clôtures adaptés à la faune et à ses déplacements.



Évaluation du projet

- Projet ambitieux
- Projet vertueux
- Les fondamentaux

POUR DU LOGEMENT INDIVIDUEL

4
3
2
1

Nombre de critères à respecter

POUR DU LOGEMENT COLLECTIF

4
3
2
1

Nombre de critères à respecter

POUR UN PROGRAMME TERTIAIRE

4
3
2
1

Nombre de critères à respecter



► fiche Thématique

Lutter efficacement contre le réchauffement climatique et favoriser les îlots de fraîcheur

Critères du « Mieux construire à Chasse-sur-Rhône »

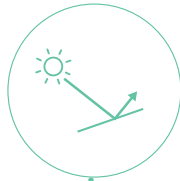
Approche bioclimatique des formes urbaines et des constructions

Le projet tire parti des éléments naturels (soleil, vent, végétation) pour chauffer, rafraîchir et éclairer le bâtiment de manière passive.



Utilisation de matériaux & coloris limitant l'ICU

Le projet a recours à des matériaux de teintes claires en façade, en toiture et pour les aménagements des espaces libres. Il intègre des solutions perméables (matériaux poreux comme le stabilisé, le sable, le gravier) et végétalisées.



Espaces extérieurs communs accessibles pour du logement collectif et programme tertiaire

Le projet offre des espaces extérieurs accessibles à tous les futurs occupants du site. Végétalisés, ils offrent des lieux de fraîcheur pour les épisodes de grandes chaleurs.



Plantation des 3 strates du végétal et d'essences adaptées au contexte

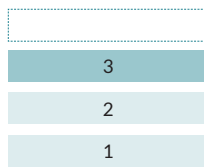
Le projet de paysage allie les strates de végétations arborées, arbustives et herbacées. Les essences choisies sont résistantes au contexte urbain, au stress hydrique et aux températures élevées, et capables d'offrir une capacité d'ombrage efficace.



Évaluation du projet

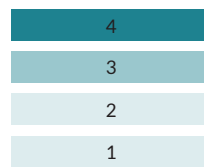
- Projet ambitieux
- Projet vertueux
- Les fondamentaux

POUR DU LOGEMENT INDIVIDUEL



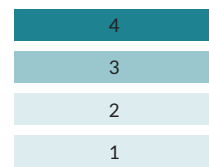
Nombre de critères à respecter

POUR DU LOGEMENT COLLECTIF



Nombre de critères à respecter

POUR UN PROGRAMME TERTIAIRE



Nombre de critères à respecter



► fiche Thématique

Proposer une conception et une approche énergétique économe et ambitieuse



Conception low-tech

L'agencement des logements ou des bureaux selon l'ensoleillement participe à l'optimisation thermique du bâtiment. Les eaux de pluie sont collectées et récupérées pour les besoins du logement (internes ou externes).



Mise en œuvre de solutions de refroidissement passives ou à faible consommation d'énergie

Le projet propose des solutions de refroidissement naturelles ou bas carbone : ventilation naturelle, géocoooling. Pour une efficacité renforcée, elles sont couplées à des protections solaires efficaces (fixes, mobiles ou végétales).



Qualité de l'enveloppe bâtie et isolation thermique efficace

Le bâtiment privilégie des matériaux à forte inertie thermique pour réguler la température interne tout au long de l'année. L'isolation thermique est continue et assure l'étanchéité à l'air du bâtiment.



Utilisation et production d'énergies renouvelables

Le projet intègre une part significative d'énergies renouvelables pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire : géothermie, énergie solaire (photovoltaïque ou thermique).



Évaluation du projet

- **Projet ambitieux**
- **Projet vertueux**
- **Les fondamentaux**

POUR DU LOGEMENT INDIVIDUEL

4
3
2
1

Nombre de critères à respecter

POUR DU LOGEMENT COLLECTIF

4
3
2
1

Nombre de critères à respecter

POUR UN PROGRAMME TERTIAIRE

4
3
2
1

Nombre de critères à respecter

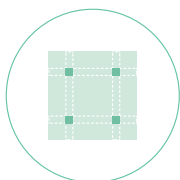
► fiche Thématique

Réduire l'impact carbone de la construction en s'appuyant sur une conception optimisée de la ressource

Critères du « Mieux construire à Chasse-sur-Rhône »

Modes constructifs et mise en œuvre à empreinte carbone réduite

Le projet a recours à des modes constructifs moins consommateurs de matière (système poteau-dalle, poteau-poutre) et anticipe la production de déchets grâce à des choix de modes de mise en œuvre (calepinage, préfabrication) et l'organisation du chantier.



Utilisation de matériaux bio & géosourcés, de préférence locaux

Le projet utilise des matériaux biosourcés et géosourcés, voire issus de matériaux recyclés, pour les systèmes constructifs, les façades et l'isolation (pierre massive, bois, terre crue, paille, fibre de bois, chanvre, textiles recyclés...). Les filières locales sont privilégiées.



Compacité du volume bâti

Le projet privilégie des formes bâties compactes pour une mise en œuvre plus économe en matériaux et une meilleure efficacité thermique.



Réversibilité & flexibilité du bâtiment

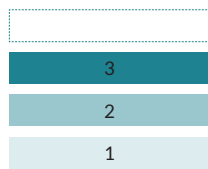
La conception du projet intègre l'évolutivité du bâti. La trame porteuse, les hauteurs sous-plafond et les matériaux mis en œuvre permettent une transformation ainsi qu'une éventuelle déconstruction des bâtiments.



Évaluation du projet

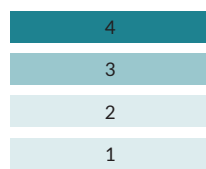
- Projet ambitieux
- Projet vertueux
- Les fondamentaux

POUR DU LOGEMENT INDIVIDUEL



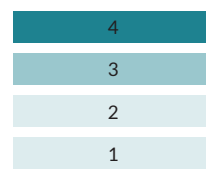
Nombre de critères à respecter

POUR DU LOGEMENT COLLECTIF



Nombre de critères à respecter

POUR UN PROGRAMME TERTIAIRE



Nombre de critères à respecter





► fiche Thématique

Créer des espaces communs de qualité, favoriser la mixité des usages

Critères du « Mieux construire à Chasse-sur-Rhône »

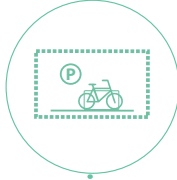
Espaces communs de circulation naturellement éclairés et ventilés

Les espaces communs de circulation sont ouverts sur l'extérieur afin de pouvoir être ventilés et de bénéficier de lumière naturelle. Un hall traversant permet de connecter la rue au cœur d'îlot ou au jardin privé et de créer une perspective depuis l'entrée.



Local vélo sécurisé, correctement dimensionné & bien localisé

Le local vélos est positionné de manière visible et facile d'accès depuis la rue. Il est bien éclairé, sécurisé et de taille suffisante pour permettre à tous les occupants d'y garer leur vélo.



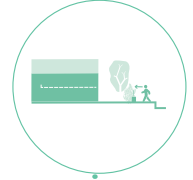
Espace à usage collectif

Le projet offre un espace commun à l'usage des résidents (salle de réception, chambre d'amis, buanderie, jardin partagé, terrasse collective...), facilement accessible et appropriable par tous.



Traitement paysager & marge de recul pour les logements en rez-de-chaussée

Des dispositifs d'occultation, filtres végétaux, loggias ou jardins d'hiver sont intégrés dans le projet pour garantir intimité, confort, sécurité et qualité d'usage aux résidents des logements en rez-de-chaussée.



Évaluation du projet

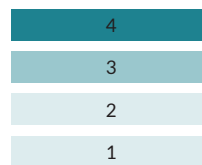
- Projet ambitieux
- Projet vertueux
- Les fondamentaux

POUR DU LOGEMENT INDIVIDUEL



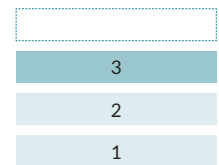
Nombre de critères à respecter

POUR DU LOGEMENT COLLECTIF



Nombre de critères à respecter

POUR UN PROGRAMME TERTIAIRE



Nombre de critères à respecter

► fiche Thématique

Concevoir des lieux d'habitation et de travail de grande qualité

Critères du « Mieux construire à Chasse-sur-Rhône »

Générosité des ouvertures et intégration de protections solaires

Les ouvertures sont généreuses et définies selon l'usage des pièces et l'orientation du bâtiment. Des protections solaires efficaces et de qualité sont mises en oeuvre. Menuiseries et systèmes d'occultation appuient le parti-pris architectural du projet.



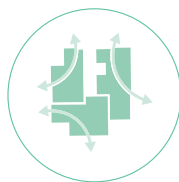
Logements offrant de beaux volumes

L'ensemble des logements bénéficient de surfaces généreuses, de pièces annexes (buanderie, cellier ou cave) et de hauteurs sous-plafond supérieures à 2,50 m, avec éventuellement des hauteurs doubles pour les pièces principales.



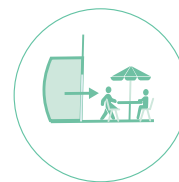
Logements éclairés et ventilés naturellement, avec double orientation ou traversants

Les logements sont traversants ou a minima bi-orientés pour favoriser la lumière, la ventilation et la régulation thermique naturelles.



Espace extérieur privatif généreux traité dans la continuité du logement

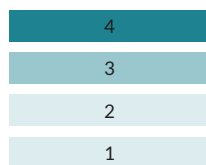
Chaque logement bénéficie d'un espace extérieur offrant une qualité d'usages pour les habitants. Conçu comme une véritable pièce supplémentaire, il prend en compte l'orientation et est dimensionné de manière à permettre l'installation d'une table et de chaises.



Évaluation du projet

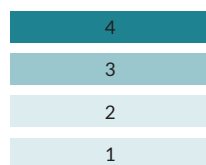
- **Projet ambitieux**
- **Projet vertueux**
- **Les fondamentaux**

POUR DU LOGEMENT INDIVIDUEL



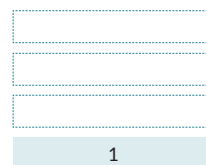
Nombre de critères à respecter

POUR DU LOGEMENT COLLECTIF



Nombre de critères à respecter

POUR UN PROGRAMME TERTIAIRE



Nombre de critères à respecter



► fiche Thématique

Des projets adaptés aux besoins du quartier et aux attentes des habitants

Critères du « Mieux construire à Chasse-sur-Rhône »

Bâtiment à usage mixte

Le projet offre les conditions d'implantation de commerces, de services de proximité, de locaux associatifs, d'équipements ou de tiers-lieux en rez-de-chaussée.



Implantation du projet et des espaces en rez-de-chaussée en lien avec l'espace public

L'implantation du projet et l'organisation des espaces en rez-de-chaussée sont conçus en cohérence avec les projets d'aménagement, le fonctionnement des espaces publics, les flux et en facilitant l'usage des modes actifs.



Offre adaptée aux besoins du territoire

L'opération répond à un ou des besoins de la ville, du quartier ou des habitants : grands logements familiaux, commerces, locaux associatifs ...



Traitement qualitatif de la limite avec l'espace public

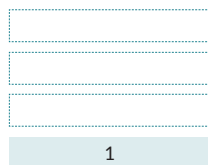
Le traitement de la limite avec l'espace public est différencié selon les usages du rez-de-chaussée : recul si logements, vitrines généreuses si tertiaire. Le rez-de-chaussée de l'opération contribue à l'animation et à l'attractivité de la rue.



Évaluation du projet

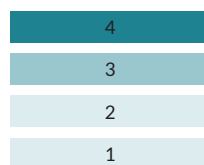
- Projet ambitieux
- Projet vertueux
- Les fondamentaux

POUR DU LOGEMENT INDIVIDUEL



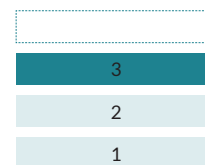
Nombre de critères à respecter

POUR DU LOGEMENT COLLECTIF



Nombre de critères à respecter

POUR UN PROGRAMME TERTIAIRE



Nombre de critères à respecter



► Outil d'évaluation des projets

Cible de qualité pour du logement individuel

Nombre de critères à respecter pour atteindre les différents niveaux de qualité

- Projet ambitieux
- Projet vertueux
- Les fondamentaux

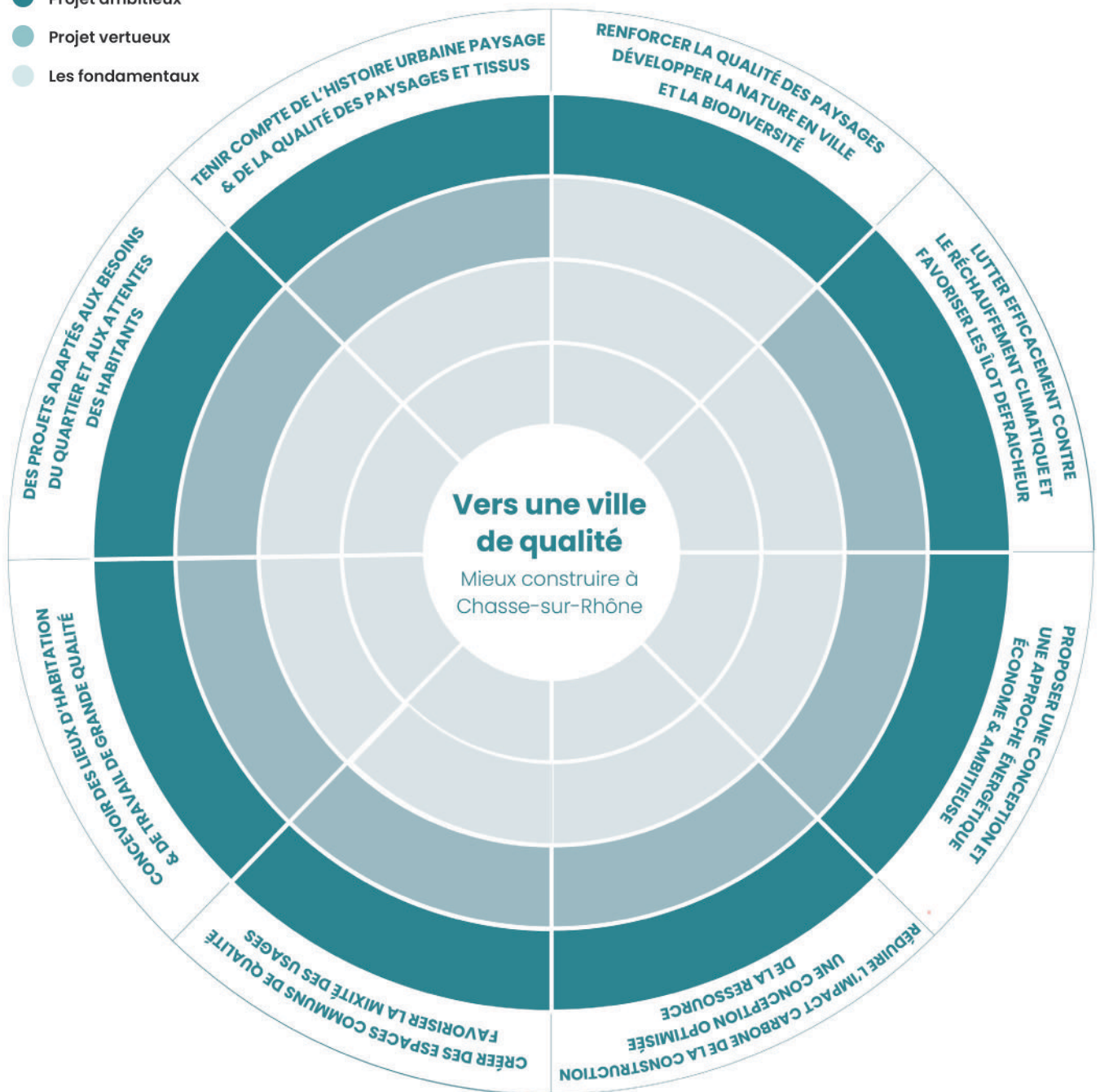


► Outil d'évaluation des projets

Cible de qualité pour du logement collectif

Nombre de critères à respecter pour atteindre les différents niveaux de qualité

- Projet ambitieux
- Projet vertueux
- Les fondamentaux

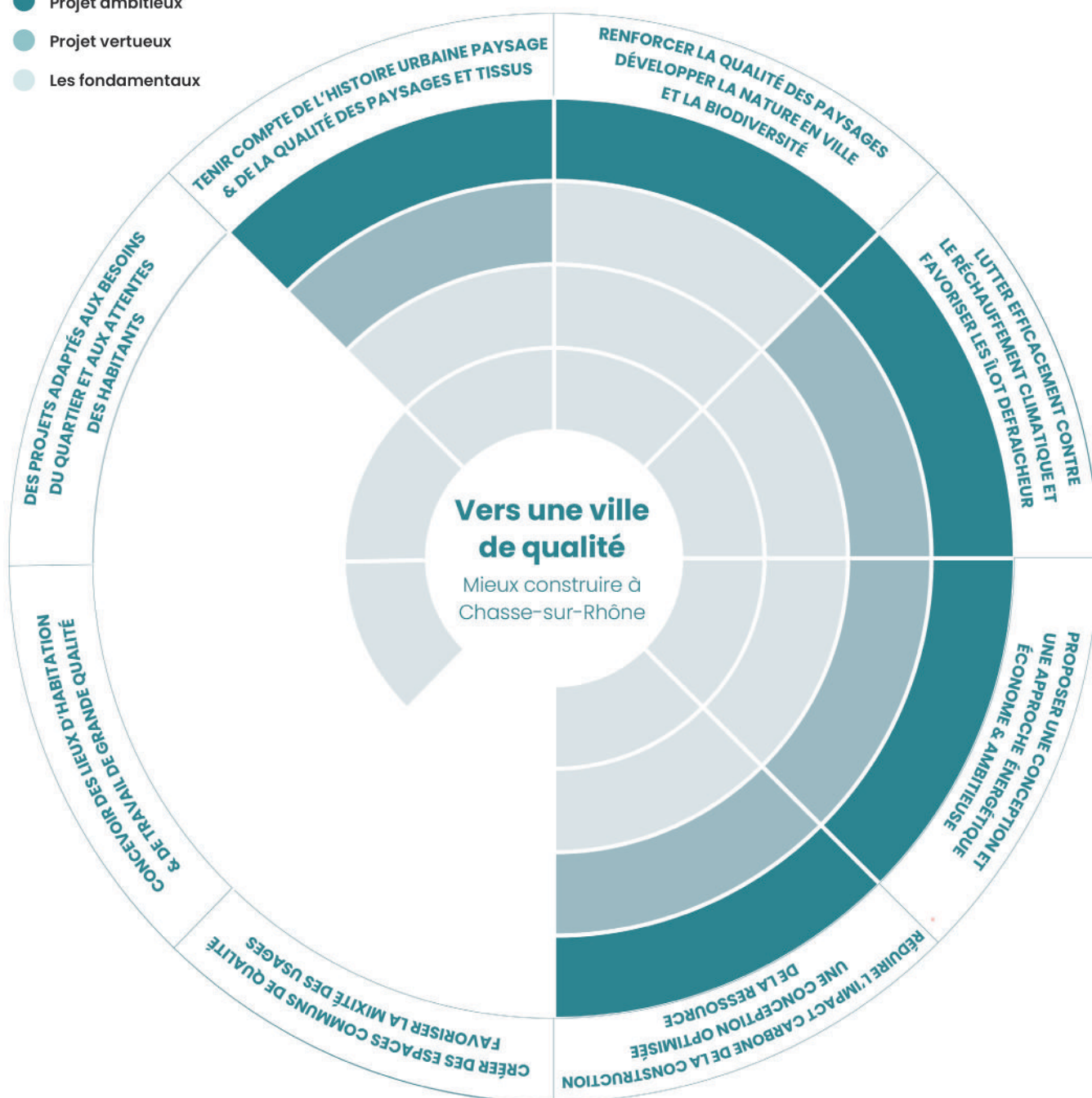


► Outil d'évaluation des projets

Cible de qualité pour un programme tertiaire

Nombre de critères à respecter pour atteindre les différents niveaux de qualité

- Projet ambitieux
- Projet vertueux
- Les fondamentaux





Agence d'**Urbanisme** de l'aire
métropolitaine **lyonnaise**

Tour Part-Dieu, 23^e étage
129 rue Servient
69326 Lyon Cedex 3
Tél. : +33(0)4 81 92 33 00
www.urbalyon.org

La réalisation de ce rapport a été permise par la mutualisation
des moyens engagés par les membres de l'Agence d'urbanisme.

Vienne
Condrieu
Agglomération

